



Chiffres clés

	2023	2022
Assurés actifs et bénéficiaires de rentes	28 061	26 777
Employeurs affiliés	211	210
Total du bilan (en millions CHF)	11 267	10 790
Degré de couverture caisse de prévoyance commune	113,9 %	107,7 %
Degré de couverture fondation	113,6 %	107,6 %
Performance	4,8 %	-9,7 %

Rendement positif et bonne situation financière

Après une année 2022 exceptionnellement complexe, avec un rendement négatif (-9,7 %), une reprise partielle a eu lieu l'année dernière. Avec une hausse de 4,8 %, la CPE a pu accroître le degré de couverture de la caisse de prévoyance commune de 107,7 % à 113,9 %.

La CPE se trouve donc toujours dans une situation financière stable et bien dotée pour les années à venir. La CPE maintient sa politique de rémunération constante et durable et continue à rémunérer les avoires de vieillesse à 2 % en 2024, ce qui est nettement supérieur au taux d'intérêt minimal LPP de 1,25 %.

Avec la 13^e rente AVS, le souverain suisse a déjà posé un jalon dans la prévoyance vieillesse. Une deuxième décision sera prise à l'automne 2024, lors de la votation sur la réforme de la LPP. Comme nous vivons toujours plus longtemps, il est nécessaire soit de relever l'âge de la retraite, soit d'augmenter les cotisations pendant la période d'activité, soit de baisser les rentes. Etendre la prévoyance vieillesse sans rendre transparents les coûts qui y sont liés ne montre qu'un côté de la médaille. Le revers en est l'élargissement continu de notre État social, et le poids financier doit en être supporté par la jeune génération en fin de compte. C'est à chacun d'entre nous de voir si cette tendance va dans le sens d'un contrat intergénérationnel équitable et durable.

Nous remercions toutes les entreprises affiliées et les assurés de leur soutien et de la confiance témoignée.

CPE Fondation de Prévoyance Energie



Martin Schwab
Président du Conseil de fondation



Ronald Schnurrenberger
Président de la direction



Martin Schwab
Président du Conseil de fondation



Ronald Schnurrenberger
Président de la direction

Prévoyance

La CPE propose divers plans de prévoyance qui répondent aux différents besoins des entreprises affiliées. Tous les plans de prévoyance sont basés sur la primauté des cotisations pour les prestations de vieillesse et sur la primauté des prestations pour les prestations de risque.

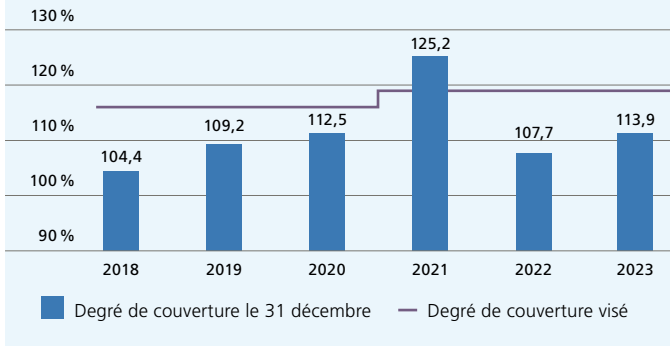
Les prestations dépassent largement le minimum légal LPP. Les entreprises ont la possibilité d'assurer des parties variables du salaire par le biais d'un plan d'indemnité de travail par équipes et d'un plan Bonus. Le plan «Épargne 60» permet en outre aux assurés de préfinancer les réductions de rente qui surviennent en cas de retraite anticipée.

Outre la caisse de prévoyance commune, la CPE comprend une caisse de prévoyance individuelle (année précédente: 2) avec un employeur. La caisse de prévoyance commune représente environ 97 % des engagements de la CPE.

Au cours de l'année sous revue, le degré de couverture de notre caisse de prévoyance commune a augmenté à 113,9 %. Nous le devons à un rendement des placements de 4,8 % ainsi qu'à la dissolution partielle de la provision pour la baisse du taux d'intérêt technique. Malgré ces progrès, nous n'avons pas atteint le degré de couverture visé de 119 %. Cela signifie que la réserve de fluctuation de valeur nécessaire n'a pas encore été entièrement constituée.

Le taux de conversion est progressivement abaissé sur cinq ans à partir du 1^{er} octobre 2019. Pour les départs à la retraite à l'âge de 65 ans, il s'élèvera à 5 % à partir du 1^{er} octobre 2024.

Degré de couverture caisse de prévoyance commune



L'expert en prévoyance professionnelle confirme dans le rapport actuariel au 31 décembre 2023 que la CPE offre une sécurité suffisante pour pouvoir remplir ses obligations.

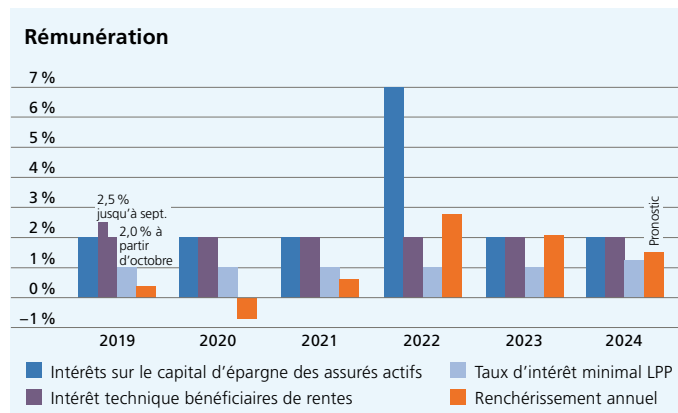
2 % d'intérêt pour 2024

Le Conseil de fondation a décidé de rémunérer les avoirs de vieillesse à 2 % en 2024, comme l'année précédente. Depuis de nombreuses années, la rémunération de la CPE ne s'oriente pas sur le rendement annuel, mais s'effectue de manière constante sur le long terme. Ainsi, la totalité du rendement n'est pas transmise les bonnes années afin de pouvoir rémunérer les avoirs de vieillesse de manière appropriée même les années moins favorables.

Cette politique a par exemple permis au Conseil de fondation de maintenir la rémunération des avoirs de vieillesse à 2 % en 2023 aussi. Au cours des dernières années, le taux d'intérêt de la CPE a été en moyenne nettement supérieur au taux d'inflation et à l'augmentation moyenne des salaires. Ainsi, le pouvoir d'achat réel d'une future rente a non seulement été maintenu, mais il a même augmenté.

Ajustement des rentes

Sur la base des dispositions légales, le Conseil de fondation a décidé de ne pas augmenter les rentes fixes pour l'année 2024. La situation financière de la CPE ne permet pas une adaptation au renchérissement. Les rentes duales ne seront pas non plus ajustées à partir du 1^{er} avril 2024, car le degré de couverture à fin 2023 est inférieur au niveau nécessaire pour ce faire.



En 2023, le Conseil de fondation a discuté en détail de la thématique de la compensation du renchérissement. Il a décidé de toujours évaluer la question dans le contexte de l'équité entre les générations au sein de l'effectif des assurés de la CPE. En outre, des répartitions de moyens, telles qu'une compensation du renchérissement, peuvent uniquement s'envisager lorsque la réserve de fluctuation de valeur est entièrement constituée et que la CPE dispose de fonds libres suffisants.

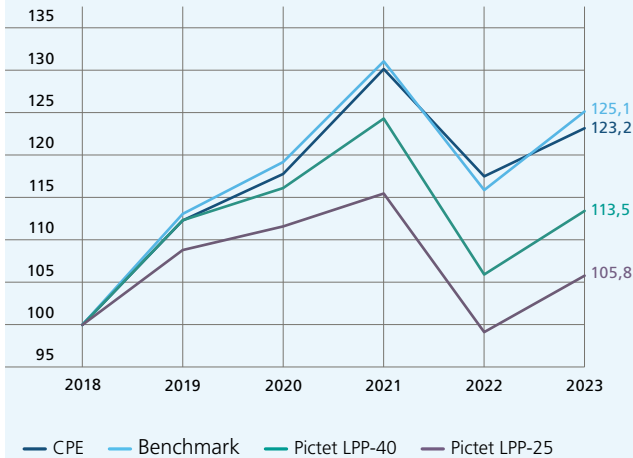
Nombre de bénéficiaires

Le 31 décembre 2023, la CPE comptait 18 984 assurés actifs (exercice précédent 17 802) et 9 077 bénéficiaires de rentes (exercice précédent 8 975). Ces derniers constituent ainsi 32,3 % de l'effectif total (exercice précédent 33,5 %).

Placements

Performance cumulée

Evolution 2019–2023
Indexation (31 décembre 2018 = 100)



Etonnante stabilité économique

Après la chute considérable des cours sur les marchés financiers en 2022, 2023 s'est avérée une année à marquer d'une pierre blanche à bien des égards. Malgré des défis tels que la crise bancaire aux États-Unis, la crise immobilière en Chine et les fortes tensions géopolitiques, l'économie mondiale s'est révélée étonnamment robuste et les actifs à risque ont fait preuve d'une stabilité surprenante.

Les taux d'intérêt sur les marchés obligataires ont atteint leur plus haut niveau depuis 2007, ce qui marque la fin de la période des taux d'intérêt nuls et négatifs. La bourse technologique Nasdaq 100 a réalisé sa meilleure performance annuelle depuis 1999, notamment grâce à l'évolution exceptionnelle des «sept glorieuses» (les grandes valeurs technologiques Alphabet, Amazon, Apple, Meta, Microsoft, Nvidia et Tesla), qui ont progressé d'environ 90 %, notamment en raison de l'engouement pour l'intelligence artificielle.

Actions et obligations positives – très robuste portefeuille immobilier

Les catégories de placement «Actions Monde» (2,08 %) et «Obligations en francs suisses» (0,93 %) ont apporté la plus grande contribution positive à notre rendement. Malgré la hausse des taux d'intérêt, nos placements immobiliers directs ont également connu une évolution positive grâce à leur grande qualité et ont contribué au rendement à hauteur de 0,45 %. En revanche, les fortes hausses des taux d'intérêt dans le monde entier ont eu un effet négatif sur les immeubles à l'étranger évalués à la valeur de marché (-0,41 %) et les obligations en devises (-0,25 %).

Performance clairement supérieure au rendement visé

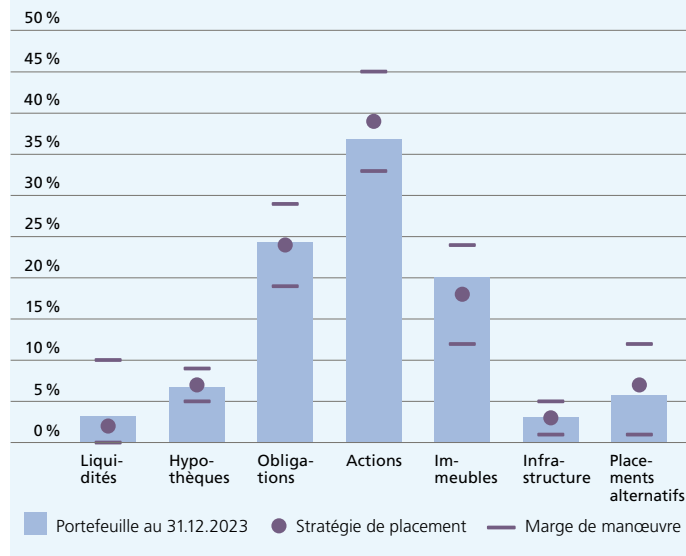
Le rendement de la CPE de 4,8 % s'avère nettement supérieur au rendement visé de 2,1 %. Avec un rendement inférieur de 3,0 % à l'indice de référence de 7,8 %, le potentiel de la stratégie de placement n'a toutefois pas pu être exploité. La raison en est principalement la catégorie de placement «Actions Monde», dans laquelle nous n'avons pu profiter que partiellement de l'évolution extraordinaire des cours des «sept glorieuses». Comme les années précédentes, le portefeuille de la CPE est un peu plus défensif que l'indice de référence. En cas de forte hausse des cours, le rendement de la CPE est donc légèrement inférieur à celui de l'indice de référence, mais nous perdons moins en cas de baisse des cours.

Perspectives

La nouvelle année de placement s'annonce elle aussi pleine de défis. Les tensions géopolitiques se sont encore intensifiées ces derniers mois et peuvent déclencher à tout moment un nouveau choc inflationniste. L'année 2024 est en outre placée sous le signe d'élections nationales qui concernent 80 % de la capitalisation boursière mondiale, 60 % du PIB mondial et 40 % de la population de la planète. Les risques liés aux changements politiques n'ont jamais été aussi élevés depuis longtemps.

Il est encore trop tôt pour dire si l'économie américaine connaîtra un atterrissage en douceur ou une légère récession. Après les resserrements records des taux d'intérêt, la banque centrale américaine est toutefois de nouveau en mesure de réagir à un ralentissement économique trop marqué en baissant les taux d'intérêt. Le niveau actuel des taux constitue donc une bonne base pour des rendements obligataires positifs.

Allocation des avoirs



Stratégie de placement et portefeuille

La fortune des caisses de prévoyance de la CPE est investie dans son ensemble selon une stratégie de placement uniforme. Le Conseil de fondation est responsable de la définition et du respect de la stratégie correspondante; la commission des placements, de sa mise en œuvre.

Bilan

le 31 décembre, en millions de CHF

Actif	2023	2022
Liquidités	378,4	218,6
Obligations	2 701,1	2 414,6
Hypothèques	759,3	812,5
Actions	4 142,8	3 975,1
Immeubles	2 235,2	2 259,3
Infrastructure	342,3	356,1
Placements alternatifs	647,0	713,0
Placements de fortune	11 206,1	10 749,2
Compte de régularisation actif et créances	60,4	40,6
Total de l'actif	11 266,5	10 789,8
Passif	2023	2022
Engagements, réserve de cotisations d'employeur	91,5	106,4
Capital de prévoyance assurés actifs	5 079,4	4 863,3
Capital de prévoyance bénéficiaires de rentes	4 306,5	4 279,8
Provisions techniques	448,0	785,3
Capital de prévoyance et provisions techniques	9 833,9	9 928,4
Réserve de fluctuation de valeur caisses de prévoyance	1 341,1	755,0
Fonds libres caisses de prévoyance	–	–
Total du passif	11 266,5	10 789,8

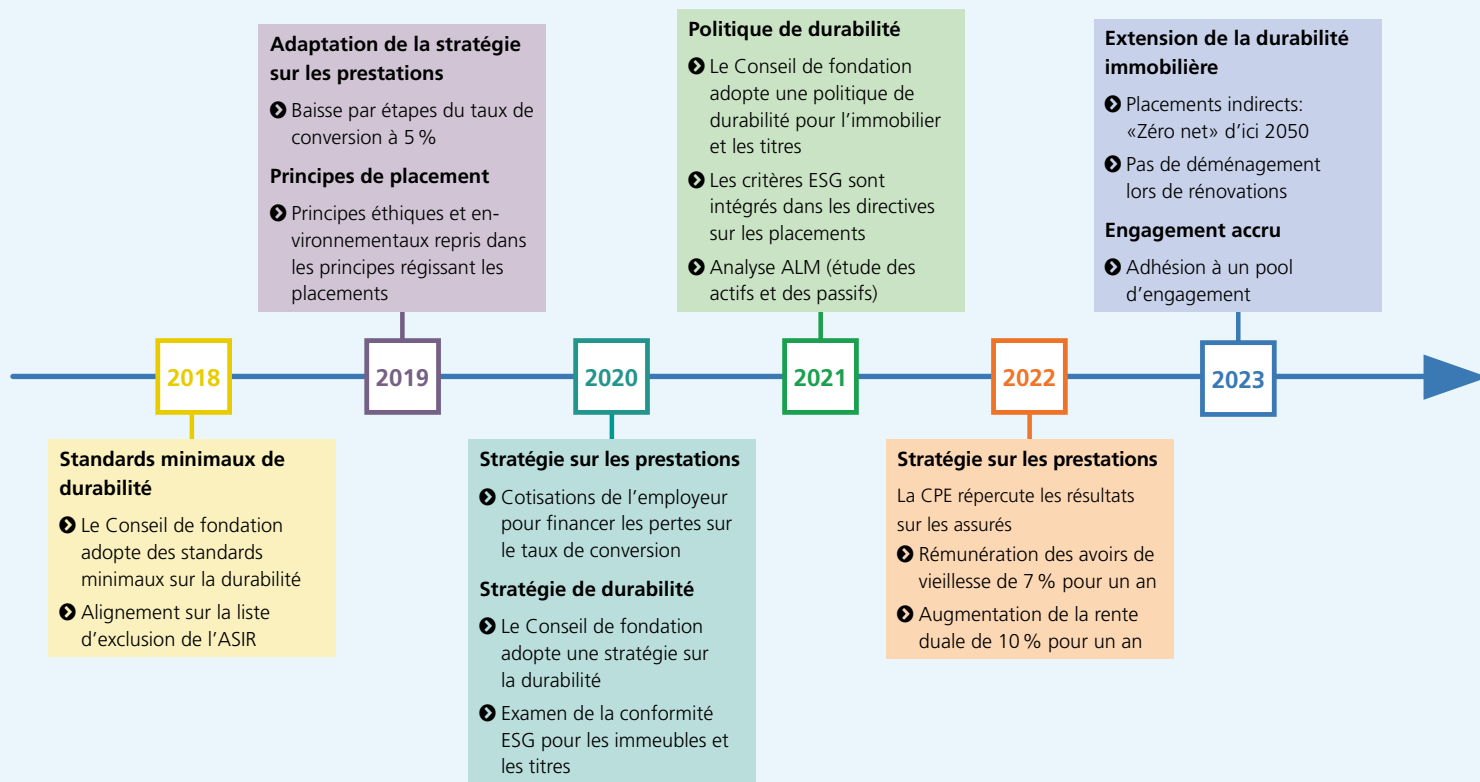
Compte d'exploitation

du 1^{er} janvier au 31 décembre, en millions de CHF

	2023	2022
Cotisations et apports ordinaires et autres	422,4	372,9
Prestations d'entrée	263,3	207,0
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée	685,7	579,9
Prestations réglementaires	-475,7	-445,6
Prestations de sortie	-221,7	-288,2
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	-697,4	-733,8
Dissolution (+)/Constitution (-) de capital de prévoyance, provisions techniques et réserves de cotisations, rémunération, fonds de garantie	93,2	-291,0
Résultat net de l'activité d'assurance	81,5	-444,9
Résultat des placements	543,0	-1 084,4
Frais de gestion de la fortune	-30,8	-81,3
Résultat net des placements	512,2	-1 165,7
Frais d'administration	-7,6	-7,8
Excédent des produits / Excédent des charges (-) avant constitution/dissolution de la réserve de fluctuation de valeur	586,1	-1 618,4
Dissolution (+)/Constitution (-) de la réserve de fluctuation de valeur caisses de prévoyance	-586,1	1 043,3
Excédents des produits / Excédent des charges (-) caisses de prévoyance	-	-575,1
Dissolution (+)/Constitution (-) de fonds libres caisses de prévoyance	-	575,1
Excédent des produits / Excédent des charges	-	-

Action durable et responsable

Les jalons de la durabilité à la CPE



Les quatre piliers de la stratégie de durabilité de la CPE



Prévoyance professionnelle durable

Nous réalisons une performance supérieure à la moyenne et versons des rentes équitables aux générations futures également.

- Nos rentes reposent sur des rendements réalisables à long terme sur les marchés financiers. Les assurés actifs ne doivent pas subventionner les prestations pour les bénéficiaires de rentes. Les avoirs de vieillesse des personnes assurées sont rémunérés à long terme au même taux que les rentes en cours.



Titres

Outre les aspects financiers, nous intégrons des critères écologiques, sociaux et de gouvernance.

- Nous prenons comme référence la liste d'exclusion de l'Association suisse pour des investissements responsables (ASIR). En outre, nous investissons moins dans des émetteurs à taux élevés de CO₂ et privilégions les «obligations durables», ce qui nous permet d'améliorer la viabilité de notre portefeuille.



Immeubles

Nous réduisons de moitié les émissions de CO₂ de nos immeubles d'ici 2030. En 2050, ils seront neutres en CO₂.

- Pour les placements immobiliers directs, qui représentent environ 15 % de notre portefeuille, nous avons défini une trajectoire de réduction dans laquelle nous nous fixons pour objectif de diviser par deux les émissions de CO₂ d'ici 2030 et d'atteindre la neutralité carbone jusqu'en 2050.



Engagement

Nous assumons notre responsabilité envers les assurés, la société et l'environnement.

- La CPE symbolise des prestations financées durablement. Dans le contexte d'une caisse de pension, une action durable signifie en premier lieu des rentes équitables pour toutes les générations. Nous investissons de façon durable et assumons notre responsabilité éthique, écologique et sociopolitique.

Fondements et organisation

La CPE Fondation de Prévoyance Energie constitue une fondation aux termes du CC et de la LPP. Elle assure les prestations obligatoires et surobligatoires de la prévoyance professionnelle. La fondation est une institution de prévoyance autonome et enveloppante; les cotisations et les prestations vont au-delà des dispositions légales minimales. Les prestations sont financées par les cotisations de l'employeur et des assurés actifs ainsi que par les revenus du capital.

La CPE est organisée en tant que fondation collective. Elle est inscrite à ce titre au Registre de la prévoyance professionnelle du canton de Zurich. Elle est affiliée au fonds de garantie LPP.

Conseil de fondation

Les douze membres du Conseil de fondation sont élus jusqu'en 2025. Le Conseil de fondation se constitue lui-même. Il a pour membres:

Représentants des employeurs

Martin Schwab, président	CKW AG, Lucerne
Luca Baroni	Alpiq SA, Olten
Alain Brodard	Groupe E Connect SA, Granges-Paccot
Gian Domenico Giacchetto	Ofima e Ofible, Locarno
Joris Gröflin (jusqu'au 31 décembre 2023)	Axpo Services AG, Baden
Yannick Hanselmann	Elektrizitätswerke des Kantons Zürich, Zurich

Représentants des salariés

Christophe Grandjean, vice-président	Groupe E SA, Granges-Paccot
Marco Balerna	Azienda Elettrica Ticinese, Monte Carasso
Monika Lettenbauer	Axpo Services AG, Baden
Peter Oser	Elektrizitätswerke des Kantons Zürich, Zurich
Adrian Schwammberger	AEW Energie AG, Aarau
Mike Weidner	Axpo Solutions AG, Baden

Commissions

La CPE Fondation de Prévoyance Energie a constitué des commissions, composées paritairement de représentants des employeurs et de représentants des salariés. Il s'agit des commissions suivantes:

- Commission des placements
- Commission du personnel.

La commission des placements compte en plus un membre externe.

Direction

Ronald Schnurrenberger, président et responsable des assurances

Marcel Jörger, responsable des placements

Stephan Voehringer, responsable des services

Organe de révision, experts, autorité de surveillance

Organe de révision

KPMG SA, Zurich

Experts en prévoyance professionnelle

Libera SA, Zurich

Autorité de surveillance

BVG- und Stiftungsaufsicht des Kantons Zürich (BVS), Zurich

Informations complémentaires



Rapport annuel

Vous trouverez le rapport annuel 2023 circonstancié sur notre site internet www.pke.ch → Portrait → Aperçu de la CPE → Rapports annuels.



Rapport de durabilité

Dans le rapport de durabilité 2023 et sur le site internet, nous documentons nos activités et notre engagement pour une prévoyance et des placements viables. Le rapport de durabilité se trouve sur notre site internet sous www.pke.ch → Portrait → Aperçu de la CPE → Durabilité.

N'hésitez pas à consulter notre site internet, source moderne d'informations actuelles pour les assurés actifs, les bénéficiaires de rentes et les employeurs. Des vidéos didactiques, des fiches de renseignement, des formulaires et des règlements sont à votre disposition sur notre site. Calculez vos prestations et cotisations à tout moment sur www.online.pke.ch. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question.

Impressum

Editeur:
CPE Fondation de Prévoyance Energie
Freigutstrasse 16
8027 Zurich
www.pke.ch

Téléphone 044 287 92 92
info@pke.ch

Conception, mise en page et réalisation:
Farner Consulting SA, Zurich

Photo de couverture:
iStock, Ivano Frankivsk (SerhiiBobyk)

Impression:
Baumer AG, Islikon



CPE Fondation de Prévoyance Energie

Freigutstrasse 16

8027 Zurich

www.pke.ch

Téléphone 044 287 92 92

info@pke.ch